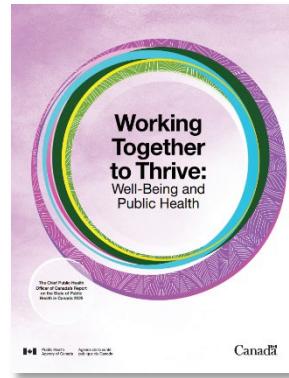


Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada sur l'état de la santé publique au Canada 2025

Travailler ensemble pour prospérer : Bien-être et santé publique



Le rapport final de la Dr Theresa Tam en tant qu'administratrice en chef de la santé publique (ACSP) du Canada, [Travailler ensemble pour prospérer : bien-être et santé publique](#), s'appuie sur les thèmes des rapports précédents et aborde l'objectif général de la santé publique, qui est de parvenir à un état de santé et de bien-être optimal pour toute la population du Canada.

Qu'est-ce que le bien-être?

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit le bien-être comme « un état positif vécu par les personnes et les sociétés ». Le bien-être est un objectif et une approche multidimensionnelles axés sur :

- La création de conditions propices à l'épanouissement des personnes sur une planète en santé, tant pour les générations actuelles que futures.
- Un équilibre entre les priorités en matière de santé, de société, d'économie et d'environnement grâce à une mobilisation de l'ensemble de la société.
- Les points de vue des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qui sont essentiels à la compréhension du bien-être au Canada. Les systèmes de connaissances autochtones qui se sont développés au fil des millénaires et qui mettent l'accent sur le bien-être collectif et intergénérationnel, ancré dans les relations avec la famille, la communauté, la terre et l'esprit.

Bien-être et santé. Pourquoi maintenant?

- Bien que dans l'ensemble, les personnes au Canada jouissent d'une qualité de vie élevée, les dernières années ont entraîné d'importants défis, comme les changements climatiques, la pandémie de COVID-19 et l'augmentation du coût de la vie.
- Aucune collectivité ni aucun secteur ne peut relever ces défis seul; nous avons besoin de déterminer de nouvelles façons de travailler ensemble de manière plus efficace.
- L'élan actuel autour du bien-être offre une nouvelle occasion pour la santé publique de travailler avec d'autres secteurs afin d'atteindre des objectifs communs.
- L'action sur les conditions de bien-être améliorera la santé de tous.

Rassembler la santé publique et le bien-être

La santé et le bien-être sont intrinsèquement liés. Une bonne santé contribue au bien-être général, et les conditions qui favorisent le bien-être correspondent également aux conditions de la santé de la population et de l'équité.

- Les cadres de bien-être mettent l'accent sur les avantages communs et l'action intersectorielle.
- La santé publique a le mandat, les données probantes et les outils pour améliorer les résultats en santé. La santé publique peut être ainsi bien positionnée pour mener des initiatives intersectorielles de bien-être visant à procurer des avantages communs.
- De nombreuses initiatives de bien-être existantes menées par des chefs de file de secteurs non liés à la santé obtiennent le soutien de partenaires divers. Pour ceux-là, la santé publique peut jouer un rôle important.

La voie à suivre

Pour appliquer des approches de bien-être à la santé publique :

- Mobiliser des partenariats intersectoriels par l'intermédiaire de cadres
- Promouvoir des résultats positifs grâce à un cadre fondé sur les forces
- Favoriser le bien-être des générations futures et de la planète



Contribuer au bien-être par la santé publique :

- Tirer parti des connaissances sur les déterminants sociaux et structurels de la santé et du bien-être
- Mesurer et surveiller les inégalités en matière de bien-être
- Favoriser des mesures intersectorielles
- Collaborer avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis

Un appel à l'action

Il s'agit d'une mission transformatrice, et elle n'est pas facile. Il faudra du temps et une détermination inébranlable pour éliminer les cloisonnements, établir des relations de confiance, modifier les conditions et évaluer les retombées. Les générations futures comptent sur nous pour relever ce défi.

D^re Theresa Tam, ancienne administratrice en chef de la santé publique

Pour en savoir plus ou pour collaborer à la mobilisation des rapports de l'ACSP dans votre collectivité, nous vous invitons à communiquer avec le bureau régional de l'Ontario de l'Agence de la santé publique du Canada par courriel à l'adresse : phckm-cspgs-ontario@phac-aspc.gc.ca